



République Française
Département du Pas-de-Calais

Commune de Fouquereuil

Note de synthèse du Budget Primitif 2026

Le budget d'une commune se présente en deux parties distinctes, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est à dire celles qui reviennent chaque année.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

Pour rappel il s'agit là de prévisions qui pourront évoluer dans l'année selon les situations rencontrées, grâce aux décisions modificatives

Il a été voté par le conseil municipal lors de sa séance du 27 Avril 2026 et est consultable aux horaires d'ouverture de la mairie.

o Section de Fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	1 735 112.89 €
Dépenses de fonctionnement	1 735 112.63 €
POUR INFO ! rappel du Résultat de l'exercice 2025 (fonctionnement)	<u>638 722,87 €</u>

Dans le détail, les dépenses sont classées selon plusieurs chapitres correspondants a autant de catégories :

- 011 : charges à caractère général : toutes les dépenses récurrentes relatives à la gestion des bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux divers contrats de maintenance et de prestations de services, aux assurances, aux divers achats (petit matériel – fournitures administratives et scolaires) aux frais de cérémonies, aux taxes foncières 569 740 €
- 012 : Dépenses liées aux charges de personnel communal ... est prévu le recrutement CDD accroissement saisonnier de l'été ... 479 800€
- 014 : Atténuation de charges – cela correspond aux attributions de compensation, aux rendus aux impôts, au reversement à une autre entité des sommes qui ne font que transiter par le budget. Dans notre cas, il s'agit essentiellement des sommes reversées dans le cadre du FNGIR : 7 200€

- 65 : Charges de gestion courante : ce chapitre regroupe les frais d'indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les participations aux organismes extérieurs tels que le SIVOM : 378 200 €
- 66 : Charges financières : 50 000 € dépenses liées au remboursement des intérêts d'emprunts. Les emprunts sont majoritairement fixes, seul un est variable, nous majorons par prudence le montant annuel des intérêts estimé à ce jour à 34 000€
- 68 : Dotations aux provisions – dépréciations : provision pour les créances non recouvrées : 10€

Il s'agit pour les chapitres ci-dessus des dépenses réelles, d'un montant total estimé pour le moment en 2026 à 1 484 950 €

Parallèlement aux dépenses, les recettes de fonctionnement s'organisent elles aussi en chapitres :

- 002 : résultat positif de l'année N-1 (ici 2025) qui est intégré dans les recettes de l'année au titre de la reprise de résultat minoré de la part virée en investissement au 1068 pour combler le besoin d'investissement... pour 2026 nous avons en R002 : 577 698.89 €
- 013 : Atténuation de charges : il s'agit des produits reçus, des remboursements alors que la dépense a été engagée ... dans le cas de cette année 2025 il s'agit des recettes de remboursement de salaires sur des agents en arrêt maladie. Par habitude nous laissons à 0€
- 70 : produits des services, domaine et ventes diverses : y sont inscrites les recettes provenant de l'occupation du domaine public (par exemple par les divers opérateurs), des repas facturés en restauration scolaire, de la garderie périscolaire, des concessions funéraires etc ... : 45 300€
- 73 : Impôts et Taxes : ce chapitre regroupe l'ensemble des produits liés aux impositions (les impôts communaux, la taxe finale d'électricité, le FNGIR, la dotation de solidarité communautaire, le fonds de péréquation des recettes intercommunales) : 919 023 € sur la base des d'un calcul au prorata des versements de janvier 2026
- 74 : Dotations et Participations : ce chapitre regroupe les dotations d'état telles que la DGF (dotation globale de fonctionnement) qui est une des principales ressources des communes, la DSR (dotation solidarité rurale) la dotation nationale de péréquation, le FCTVA (fonds de compensation de TVA) pour les dépenses concernées en fonctionnement, les diverses compensations au titre de l'exonération des taxes foncières et également les remboursements sur certains contrats aidés (type CAE / CUI ...) : 185 641€
- 75 : Autres Produits de gestion courante : il s'agit principalement des recettes de loyers encaissés et de remboursement de sinistres ou d'astreinte ... en ce qui concerne notre commune : 7 000€
- 77 : Produits exceptionnels : comme l'indique l'intitulé s'y inscrivent les recettes non habituelles/non prévisibles comme par exemple des annulations de mandats payés ou des avoirs sur factures réglées : 450€

Total des recettes réelles de fonctionnement : 1 157 414 € + résultat 2025 = total des recettes 2026 1 735 112.89€

o Section d'Investissement :

Recettes d'investissement	366 804.61 €
Dépenses d'investissement	355 780 €
Résultat de l'exercice 2025 (investissement)	- 11 023.98 €

Tout d'abord, les dépenses qui s'élèvent à 366 803.98 € et se répartissent dans plusieurs chapitres selon leur destination :

- Chapitre 001 « résultat reporté » de l'année 2025 : 11 023.98 € qui correspond au résultat d'investissement communiqué dans le CFU 2025
- Les dépenses réelles :
 - ✓ Chapitre 16 : la part amortissement des emprunts s'élève à 130 000 €
 - ✓ Chapitre 20 : 20 000 € pour les frais d'études et les logiciels
 - ✓ Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : il concerne de manière globale tous les investissements de type acquisitions de matériels spécifiques – de terrains, de travaux sur les bâtiments, les voiries.
Il est prévu au BP 2026 : 180 200 € à ce chapitre dont 50 000 € de restes à réaliser de 2025 en 212 (aménagement de terrains relatif au projet de voie verte)
 - ✓ Chapitre 23 « immobilisations en cours » : ce chapitre comporte habituellement les dépenses liées aux chantiers « en cours » (constructions ou travaux voirie) : 25 580 €

Viennent ensuite les recettes pour un montant estimé de 366 804.61 € se répartissant ainsi :

- 021 « virement de la section de fonctionnement » : il s'agit d'une somme prélevée en fonctionnement virer à la section d'investissement dépenses/recettes. Il s'agit d'une écriture comptable entre les deux sections : 250 000 € inscrits en 2026
- 10 « dotations, fonds divers et réserves » : 81 823.98 € qui comprennent le FCTVA (fonds de compensation TVA pour une estimation à 20 000 €, reversement par l'état d'une partie de la TVA payée l'année précédente par la commune lors de certains travaux) + la part taxe d'aménagement de terrains sur la commune estimée à 800€ + l'excédent de fonctionnement de 2025 qui correspond lui au besoin de financement de la section d'investissement en 1068 qui s'élève à 61 203.98€ (différence entre le déficit de 2025 + dépenses restes à réaliser et les recettes 2025) ...
- 13 « Subvention d'investissement » : 34 818.48 € arrondi à 34 818 € qui correspond à la part « fonds de concours » de la CABBALR relatif à l'échéance annuelle d'un de nos emprunts.
- 040 – opération d'ordre : 162.63 €